



Nouveau crédit syndiqué de 250 millions d'euros, portant à 490 millions d'euros le montant total des facilités de crédit à la disposition du Groupe

Février 7, 2023

Nouveau crédit syndiqué de 250 millions d'euros , portant à 490 millions d'euros le montant total des facilités de crédit à la disposition du Groupe

Voltalia (Euronext Paris ISIN code : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce la signature d'un nouveau crédit syndiqué de 250 millions d'euros . Cette nouvelle ligne de crédit réplique le cadre innovant de celles mises en place en 2019 et 2021 : le taux d'intérêt pourra être bonifié en fonction de l'atteinte de certains critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

« La signature de ce nouveau crédit syndiqué nous permet de presque doubler le montant des facilités bancaires que nous avons aujourd'hui à notre disposition. Nous remercions chaleureusement ce témoignage de confiance de nos partenaires bancaires, anciens et nouveaux. Comme en 2019 et 2021, ce financement, dont le coût sera lié à l'atteinte d'objectifs extra-financiers, souligne notre volonté de poursuivre des actions concrètes en matière de RSE dans l'exercice de notre mission : améliorer l'environnement global en favorisant le développement local », commente Sébastien Clerc, Directeur Général de Voltalia.

Le crédit de 250 millions d'euros, d'une maturité de 5 ans extensible à 7 ans, est composé d'un crédit renouvelable (pour deux tiers) et d'un prêt à terme tirable pendant deux ans (pour un tiers). Le crédit bénéficie aussi d'une clause d'extension permettant d'augmenter son montant pendant la vie du crédit.

Ce nouveau crédit syndiqué vient s'ajouter aux 170 millions d'euros déjà en place en juin 2021. Il a pour objectif de renforcer la flexibilité financière du Groupe dans le cadre de la poursuite de sa croissance. Il servira, par exemple, à préfinancer des travaux de construction de nouvelles centrales en amont du tirage des financements de projets. Cette approche est particulièrement adaptée à l'Europe où des clients sont prêts à payer un prix plus élevé si les projets sont rapidement mis en chantier.

Le nouveau financement est « à impact », c'est-à-dire que les taux d'intérêt seront potentiellement bonifiés selon l'atteinte par le Groupe des objectifs extra-financiers suivants :

- Performance santé et sécurité au travail ;
- Conduite des affaires et éthique ;
- Performance Environnementale, Sociale et Gouvernance (« ESG ») générale de l'entreprise évaluée au moyen de la notation extra-financière Gaïa réalisée par l'agence Ethifinance ¹.

Ce prêt a été contracté auprès d'un syndicat composé des huit partenaires bancaires : BNP Paribas, CACIB en tant qu'Arrangeurs Mandatés et Teneurs de Livre, Natixis en tant que Lead Arrangeur et Agent des crédits, ainsi qu'Arkéa, Pireaus, La Banque Postale, CIC et Goldman Sachs en tant qu'Arrangeurs.

L'agence Ethifinance a réalisé l'analyse extra-financière de Voltalia permettant d'établir sa notation ESG.

Prochain rendez-vous : **Résultats de l'exercice 2022**, le 23 mars 2023 (avant Bourse)

A propos de Voltalia (www.voltalia.com)

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 2,6 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 13,6 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 550 collaborateurs dans 20 pays sur 3 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Voltalia
Relations Investisseurs : invest@voltalia.com
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin
Relations Presse : Loris Daougabel
ldaougabel@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 11

1 A l'instar de ce qui avait été convenu en 2019 avec Ethifinance pour la structuration de la précédente opération, l'agence de notation extra-

financière EthiFinance s'est engagée à fournir une notation ESG annuelle basée sur sa méthodologie Gaïa adaptée aux petites et moyennes capitalisations européennes.

Pièce jointe

- [Nouveau crédit syndiqué de 250 millions d'euros, portant à 490 millions d'euros le montant total des facilités de crédit à la disposition du Groupe](#)